

Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R
M***10160899***

TRIBUNAL DE COMMERCE - MONS
REGISTRE DES PERSONNES MORALES

22 OCT. 2010

N°

Greffe

N° d'entreprise : 0450.175.317
Dénomination
(en entier) : **Sodecom Quévy**
Forme juridique : société anonyme
Siège : rue de l'Epinette 12
7040 Quévy (Quévy-le-Grand)

Objet de l'acte : sa: MODIFICATION

Il résulte d'un procès-verbal dressé par Maître Dirk DEWAELE, Notaire à la résidence de GELUWE (ville de Wervik), en l'étude, Ieperstraat 7 à 8940 Wervik-GELUWE, le 5 octobre 2010, "Geboekt te POPERINGE, de 14 OKT. 2010 twee blad(en) geen verz. Boek 435 blad 97 vak 09 Ontvangen : vijftientig euro (25,00 EUR) DE E.A. INSPECTEUR (get.) VANGAMPELAERE B.", que l'assemblée générale extraordinaire s'est tenue de la société anonyme "SODECOM QUEVY", et que l'assemblée a décidé les MODIFICATIONS AUX STATUTS suivantes :

<...

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée décide de modifier le nom actuel de la société en "VANHEEDE BIOMASS SOLUTIONS".

Suite à la décision intervenue, l'assemblée générale décide de modifier l'article un des statuts dont le texte est remplacé par le libellé suivant :

<< La société est une société commerciale sous la forme d'une société anonyme dont la dénomination particulière est "VANHEEDE BIOMASS SOLUTIONS". >> *

DEUXIEME RESOLUTION

Coordination des statuts

L'assemblée requiert le Notaire soussigné de coordonner les statuts, comme ils ont été modifiés dans la résolution précédente et de les déposer au greffe du Tribunal de Commerce compétent.

TROISIEME RESOLUTION

Pouvoirs

L'assemblée décide à l'unanimité des voix de conférer tous pouvoirs au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions prises sur les objets qui précèdent et pour la coordination des statuts.

...>

POUR EXTRAIT CONFORME

(signé)

Notaire Dirk DEWAELE, à Wervik (Geluwe)

Déposés simultanément :

- expédition de l'acte
- texte coordonné des statuts

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/11/2010 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature